



les papillons d'aix
entreprises

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE



Le cœur du projet pédagogique de la micro-crèche inclusive est d'éveiller l'enfant en lui faisant découvrir le monde qui l'entoure afin de développer sa créativité et sa propre personnalité au sein du groupe.

Novembre 2021

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	4
NOS ENGAGEMENTS	4
INTÉGRATION – ADAPTATION	6
ACCUEIL PERSONNALISÉ	7
PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT	8
INCLUSION D'ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS	9
AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VIE	10
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	11
RÉUNIONS – FORMATION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT	11
PLACE DES PARENTS	11
RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS	12

PRÉSENTATION

La micro-crèche inclusive est une structure d'accueil collectif régulier ou occasionnel.

Elle a pour vocation l'inclusion de jeunes enfants atteints d'un handicap quel qu'il soit afin de leur permettre de partager la vie en collectivité, dans des services de droit commun et d'amener les autres enfants à se familiariser avec le handicap, pour construire une société inclusive.

L'inclusion des personnes handicapées ne pourra avoir lieu que si l'on cherche à le faire dès le plus jeune âge.

La micro-crèche inclusive est un modèle unique à plusieurs niveaux. Tout d'abord, elle a pour vocation d'offrir un lieu de bien-être et de développement maximum à tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

La micro-crèche « Les Chrysalides » est une des 14 structures de l'association « Les Papillons Blancs d'Aix-les-Bains » qui compte aujourd'hui plus de 350 salariés. C'est donc une entreprise solide avec de nombreuses ressources. Elle fonctionne avec l'expertise et les savoir de nombreux acteurs autour de valeurs communes et de compétences nombreuses et reconnues dans différents domaines (formations, pédagogie, postures d'accompagnement, ...).

La micro-crèche inclusive est le modèle par excellence des entreprises de demain. Elle est le reflet d'une société avec des individus tous différents qui prennent plaisir à vivre ensemble.

Située sur la commune de Grésy-sur-Aix, sur un des terrains appartenant aux Papillons d'Aix, la micro-crèche bénéficie d'une pleine autonomie d'action. La proximité géographique avec

les établissements et services de l'association favorise partenariat et transversalité au bénéfice de tous les enfants accueillis. La micro-crèche est une construction pensée à la fois pour les enfants et avec une visée écologique.

Le nombre restreint d'enfants accueillis donne à la micro-crèche un caractère familial, chaleureux et sécurisant. Il garantit aussi une prise en charge et un suivi individualisé de l'enfant pour l'aider à acquérir son autonomie et à découvrir la vie en collectivité pour le préparer à la socialisation. La micro-crèche, lieu d'éveil, de curiosité et de stimulation a pour but d'aider l'enfant à s'épanouir et de lui permettre un développement harmonieux sur les plans physique, affectif et intellectuel.

À travers la vie collective, elle favorise par la même la socialisation de l'enfant tout en développant son individualité et sa personnalité. Consciente que l'enfant établit au cours de ses premières années les bases de son équilibre et de sa personnalité de futur adulte, l'équipe veille à répondre à ses besoins fondamentaux (sécurité physique et affective ; espace et besoin psychomoteur ; découverte et expérimentation) et ce en fonction de son âge.

La micro-crèche a pour vocation d'offrir aux enfants un lieu où ils pourront s'épanouir dans un cadre sécurisant, riche en possibilités d'éveil tout en respectant leurs droits, leur rythme, leurs habitudes, leurs différences et le désir des parents dans le respect du projet familial.

Il s'agira d'apporter aux parents une aide effective dans leur fonction familiale à travers les échanges avec les professionnels et les autres parents.

Favoriser la communication, mettre en place des relations de confiance et encourager la participation des parents à la vie de la micro-crèche, sont autant de clés nécessaires à la réussite du soutien à la parentalité.

La mise en place de partenariats est un plus incontestable et permet une ouverture de la structure.

L'ouverture des enfants sur d'autres activités reste un atout non négligeable à leur socialisation. Encourager les rencontres et les échanges avec d'autres enfants et adultes leur permet de se préparer au passage au centre de loisirs et/ou à l'école maternelle.

Le nombre de places est de 10 avec une possibilité d'accueillir un 13ème enfant sur une place d'accueil d'urgence.

NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **L'épanouissement** : permettre à chaque enfant de s'épanouir au sein de la collectivité tout en maintenant une continuité avec son environnement familial.
- **La bientraitance et la bienveillance** : veiller au bien-être de chaque enfant et favoriser son développement moteur et affectif par un accompagnement spécifique et adapté à l'enfant.
- **La socialisation** : sensibiliser l'enfant à la présence des autres et lui faire accepter des règles de vie afin de favoriser son apprentissage à vivre en groupe dans le respect de l'autre.
- **L'autonomie** : Développer l'autonomie de l'enfant au fur et à mesure des différents stades de son évolution par un travail sur l'acquisition de l'autonomie et des règles de vie en collectivité et par la mise en place d'activités variées de motricité et de découverte.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS :

- **Les enfants** :
Développer :
 - La qualité de vie.
 - La bientraitance.
 - L'épanouissement.
 - Un accompagnement de qualité.
- **Les familles** :
 - Mettre en œuvre une politique familiale.
 - Favoriser l'accès des familles à leurs droits et devoirs.
- **Les bénévoles** :
 - Améliorer la formation des bénévoles.

- Promouvoir le bénévolat.
- **Les professionnels :**
 - Promouvoir les valeurs de l'Association auprès des professionnels.
 - Améliorer les conditions de travail.
- **Les engagements sociétaux :**
 - Limiter l'impact de l'activité de l'Association sur l'environnement.
 - Favoriser l'insertion sociale et professionnelle dans la gestion des ressources humaines.

a. Un accueil pour tous

Les valeurs propres à la micro-crèche sont fortes. *« S'épanouir ensemble et s'ouvrir à l'avenir »* est la philosophie des Chrysalides. La recherche de la mixité est faite pour être la plus bénéfique pour tous et est avant tout une question d'équilibre.

L'enfant est placé au centre de l'accompagnement avec un respect et un développement propre à chacun au sein d'une collectivité bienveillante, favorisant socialisation et entraide.

Le rythme et les besoins de chacun sont respectés. L'éveil, l'autonomie et l'inclusion sont au cœur de chacune de nos actions.

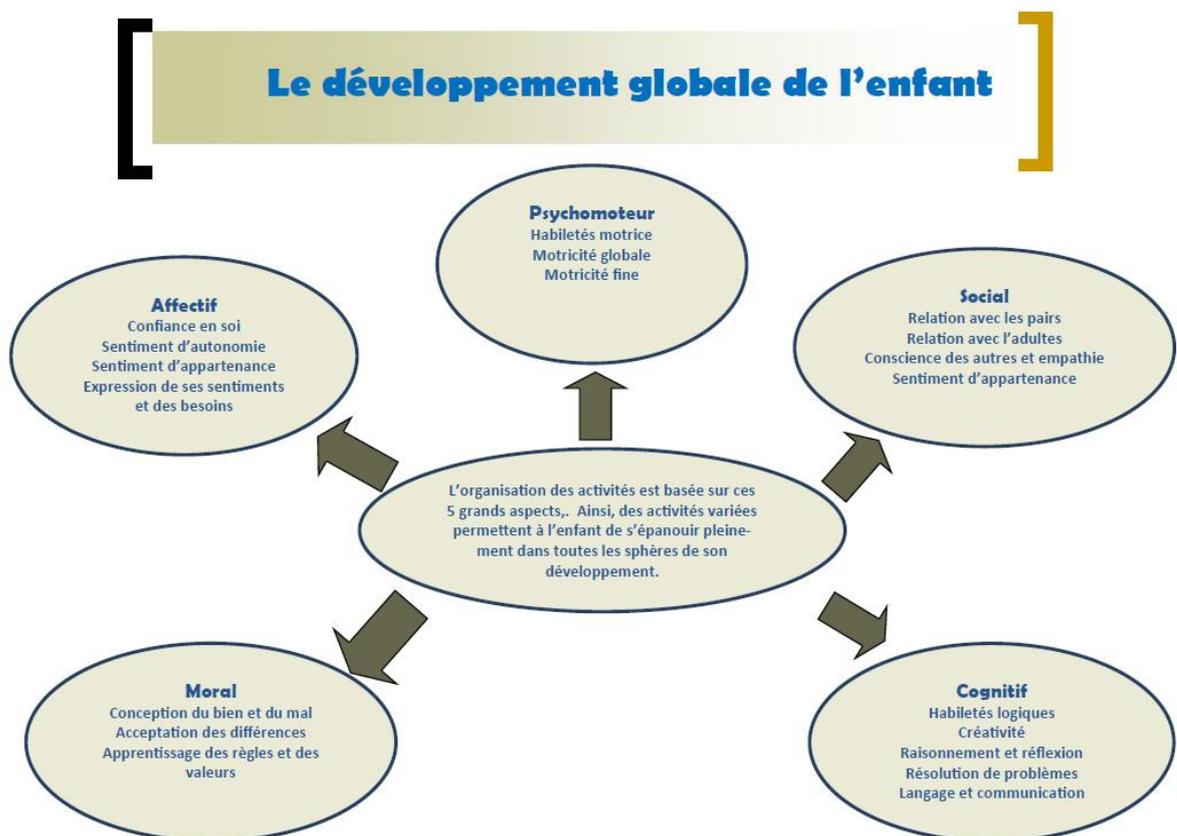
b. Des techniques spécifiques

Tous les professionnels de la micro-crèche sont formés sur le développement de l'enfant et sur des méthodes spécifiques de développement. L'APEI « Les Papillons Blancs » a un panel de formations beaucoup plus large sur des méthodes éducatives complémentaires, reconnues, maîtrisées et innovantes. C'est avec ces compétences que l'équipe propose des supports éducatifs variés et adaptés à chaque enfant afin de respecter son rythme, ses besoins et développer un maximum de compétences individuelles chez chaque enfant.

Voici quelques méthodes que nous utilisons régulièrement et au bénéfice de chaque enfant accueilli :

- La motricité libre : La motricité libre consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance.

- La langue des signes simplifiée, appelée aussi « Makaton » : C'est une technique développée par des orthophonistes afin de faire émerger et d'augmenter les compétences langagières de chaque enfant.
- Les ateliers « Montessori » : Maria Montessori était médecin et pédagogue italienne. Elle était convaincue de l'importance et de la nécessité de respecter la personnalité des enfants.
- La pédagogie Freinet : Alors que la pédagogie traditionnelle est centrée sur la transmission des savoirs, la pédagogie Freinet place l'enfant au cœur du projet éducatif.



c. Un engagement éco-citoyen

L'engagement éco-citoyen est présent depuis la démarche de construction des lieux. Dans notre démarche écocitoyenne auprès des enfants, notre volonté est de sensibiliser et d'impliquer les enfants de manière positive à l'environnement. Cela leur

permet de développer leur conscience et leur sens de la participation aux petits gestes éco-citoyens du quotidien.

Les visées éducatives sont nombreuses puisque nous fabriquons beaucoup de choses à partir de récupération et même de choses sélectionnées, cueillies, ramassées avec les enfants. Cela favorise la conscience et l'exploitation de l'environnement par la même occasion, tout comme la créativité dont les différentes œuvres créées en sont la preuve. L'idée est aussi de dire que nous faisons « beaucoup avec peu » et que nous pouvons être autonomes à certains moments dans la réponse à nos besoins.

INTÉGRATION – ADAPTATION

Avant l'inscription de l'enfant, un premier entretien a lieu entre le ou les parents, l'enfant et la(le) directrice(teur). Cet entretien permet de mieux connaître les habitudes de l'enfant à la maison.

Une fiche d'adaptation est alors pré-remplie. Ce document comporte les moments clés de la vie quotidienne de l'enfant (les repas, les siestes, l'éveil, la motricité, ...).

Cet entretien permet également d'élaborer, en concertation avec les parents, la période d'adaptation. Cette dernière est indispensable à l'enfant afin de se familiariser avec le personnel et les lieux. Cette période d'intégration est nécessaire pour :

- Instaurer des repères,
- Instaurer la notion de professionnel référent de l'enfant,
- Aménager le temps et l'espace selon les besoins de chaque enfant,
- Présenter l'enfant à l'équipe puis au groupe d'enfants.

Pendant la période d'intégration, l'équipe évalue l'intégration de l'enfant dans la structure avec la famille et propose d'autres séances en cas de besoin. Les modalités d'organisation de cette période sont définies par la(le) professionnelle(el) de référence et les parents.

ACCUEIL PERSONNALISÉ

Chaque accueil est personnalisé : Un professionnel de préférence, l'éducatrice(teur) de jeunes enfants, assure un temps de communication avec chaque famille lors des accueils et départs des enfants. Ainsi les besoins de chacun peuvent être repérés (à la fois pour les enfants : besoins physiologiques, psychologiques et affectifs, mais également pour les parents : questionnements et respects des choix éducatifs).

Lors des accueils, l'éducatrice(teur) de jeunes enfants est donc présent(e) auprès des familles. L'autre professionnel(le) assure l'accompagnement du groupe d'enfants présents en salle de jeux.

La qualité de l'accueil est primordiale afin d'instaurer un climat de confiance pour :

- Apprendre à se connaître.
- Suivre et encourager le parent dans sa fonction parentale.
- Permettre de se sentir libre de poser des questions à la compréhension de l'autre.
- Veiller à une bonne transmission des informations.

Accueil du matin

C'est un temps de transition entre la famille et la micro-crèche et un temps privilégié d'échanges et de transmission.

Pour cela, un membre de l'équipe se détache du groupe pour venir accueillir chaque enfant personnellement. La qualité des relations entre les parents et le personnel est essentielle ceci, afin de connaître le contexte familial de l'enfant et de s'adapter à ses besoins spécifiques.

Les informations recueillies permettent aux professionnelles(ls) de comprendre le comportement physique et affectif de l'enfant sur la journée (exemple : le recoucher s'il a peu dormi la nuit). Les renseignements les plus importants sont notés dans l'outil informatique de liaison à disposition de l'équipe (et ne pourra être consulté que par celle-ci).

Accueil du soir

Tout comme l'accueil du matin, l'accueil du soir est un temps fort de la journée. Lors de l'arrivée des parents, un(e) professionnel(le) se rendra disponible pour accompagner les retrouvailles.

Les professionnels(les) échangeront ensuite sur le déroulement de la journée (jeux, repas, sieste, soins...).

PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT

Elle doit être travaillée en étroite collaboration entre les parents et l'équipe afin d'assurer un respect du rythme de l'enfant (repas, sieste ...), de créer un environnement assurant une sécurité affective, le sensibiliser à son environnement proche et lui offrir des moments de détente et de plaisir personnalisé, dans un climat de bienveillance autour de l'enfant.

Les pratiques de l'équipe pédagogique vont s'adapter en fonction du rythme de l'enfant et de son développement autour de l'accueil, du soin, de l'éveil...

Chaque journée est différente en adaptant son déroulé en fonction de l'âge et des besoins du groupe d'enfants présents. Selon le ressenti de l'équipe pédagogique, des actions éducatives sont proposées en fonction des besoins repérés pour chaque enfant :

- Créer un environnement de confiance et sécurisant avec un matériel adapté au premier âge.

- Répondre aux besoins des enfants : hygiène, repas, sommeil afin de favoriser et de respecter leur rythme de vie.
- Les aider à grandir et à s'épanouir en leur proposant différentes activités : activités d'éveil sensoriel afin de stimuler leur développement psychomoteur, partager des moments de vie quotidienne et d'échanges individualisés.
- Accompagner les enfants dans le jeu, les rassurer, les stimuler et les accompagner dans des progrès vers l'autonomie.

Les repas

Les repas sont des temps privilégiés de partage, de convivialité, de socialisation, de découverte, de plaisir, d'apprentissage et de détente. Ils permettent de favoriser l'apprentissage :

- de la communication, de la prise de parole,
- des règles d'hygiène : se laver les mains, s'essuyer la bouche...,
- de l'autonomie : préparer sa serviette, aider à mettre la table, manger tout seul en regardant faire les plus grands...,
- des règles de politesse : dire merci, s'il vous plait, rester assis, attendre son tour...,
- de la découverte des saveurs, du goût, des couleurs.

Les repas sont confectionnés par la structure.

Concernant les biberons des tous petits, ils sont préparés selon le rythme de chaque bébé (informations obtenues auprès des parents). Le biberon est préparé par un(e) professionnel(le).

Les mamans qui le souhaitent, peuvent fournir le lait maternel à leur enfant. Un protocole spécifique doit être respecté : le lait doit être acheminé dans une glacière par les parents, il est directement mis dans un casier à part dans le réfrigérateur dédié aux biberons, il doit être mentionné sur le contenant le nom de l'enfant, ainsi que le jour du prélèvement. Le lait ne pourra pas être conservé plus de 24h dans le réfrigérateur de la micro-crèche.

Le goûter est fourni par la structure.

Le sommeil et le repos

Le temps de sieste ou de repos est un temps essentiel pour le développement de l'enfant. Chaque individu a son rythme biologique. Il est donc fondamental de respecter les particularités de chaque enfant. Ainsi, les couchers et les levers se font en fonction de chaque enfant.

Une sieste peut être proposée après le déjeuner. Chaque enfant dispose d'une couchette, installée toujours à la même place, marquée à son nom, avec son drap et sa turbulette. L'enfant doit se sentir en sécurité pour s'endormir. Aussi, les habitudes sont respectées (façon de dormir, doudous, etc.).

Avant le coucher, le personnel veille au retour au calme pour faciliter l'endormissement : lecture d'une histoire, musique douce... Les enfants sont accompagnés et endormis par

un(e) professionnel(le). Les enfants sont encouragés à participer à l'habillage et au déshabillage.

La propreté - les soins d'hygiène

Les soins d'hygiène sont prodigués autant de fois que nécessaire.

Chaque enfant dispose de son propre linge de toilette (**gant et serviette**) **fourni et entretenu par la structure. Les couches sont également fournies par la structure.**

C'est à travers l'observation et le dialogue (enfant, famille, équipe) qu'est perçue la maturité de l'enfant nécessaire à l'apprentissage de la propreté. Les échanges entre la famille et les professionnels(les) sont nécessaires afin d'installer une cohésion entre maison et lieu d'accueil. Des pots et des petits WC sont alors à disposition dans la salle de change afin que l'enfant puisse en disposer librement.

INCLUSION D'ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS

La micro-crèche est en capacité d'accueillir des enfants à besoins particuliers.

Pour ce faire, au sein de la structure, nous disposons de moyens spécifiques :

- Locaux adaptés.
- Professionnels formés à différentes méthodes pédagogiques et éducatives.
- Taux d'encadrement important.
- Partenariat avec des structures et des professionnels du secteur sanitaire et social.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VIE

L'aménagement de l'espace est pensé pour favoriser le bien-être et l'autonomie des enfants. Gaie, colorée et ludique, la micro-crèche s'apparente à une maison particulière où les pièces distinctes sont agencées dans le respect des activités et âges de chaque enfant, dans le but de créer des conditions favorables à son épanouissement.

Afin de garantir la sécurité de chaque enfant, un espace « Bébé » est délimité du reste de la salle de jeux.

L'espace de vie est structuré en différentes parties où chaque enfant trouvera son espace de liberté (jeux symboliques, espace détente, espace bébés, ...).

→ Une ouverture sur l'extérieur permet des activités de plein air.

Au sein de la structure, des aménagements extérieurs accueillent les enfants.

→ Une ouverture et l'éveil via les structures de droit commun

Nous utilisons toutes les structures de droit commun disponibles à l'éveil de l'enfant. C'est ainsi que chaque semaine, nous fréquentons la bibliothèque et/ou la ludothèque. Nous allons aussi dans des parcs de jeux extérieurs, les parcs de jeux indoor, les fermes pour voir des animaux ou autres structures de petite enfance (multi-accueil, micro-crèche ...). Nous favorisons au maximum les liens sur l'extérieur, l'ouverture au monde pour les enfants, les expériences concrètes, les expériences de vie et de socialisation.



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

→ En interne

Un moyen de transmission entre les parents et l'équipe pédagogique est mis en place au sein de la structure afin que chaque professionnel puisse y retranscrire les informations données lors de l'accueil par les parents, puis le déroulé de journée de l'enfant (participation aux activités diverses, heures des repas et commentaires, heures de sieste ... puis commentaires divers : selles, anecdotes, etc).

Des temps de réunions ont lieu entre les professionnels(les) de la structure afin d'échanger sur les enfants, les projets et la pratique professionnelle.

Composition de l'équipe :

→ **La(le) directrice(teur)** : elle(il) est chargé(e) du suivi technique de la micro-crèche.

À ce titre, elle(il) est garant(e) du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien de la structure.

→ **L'équipe éducative et pédagogique**

Elle est composée de 4 professionnelles(les) de la petite enfance : un(e) infirmier(e) coordonnatrice(teur), un(e) auxiliaire de puériculture et deux animatrices(teurs) petite enfance.

→ En externe

La micro-crèche a pour objectif de développer un partenariat basé sur des échanges réguliers avec les services proches, de façon à faire connaissance au travers des réalités du terrain, relayer l'information locale, répondre aux besoins des familles et les orienter éventuellement vers le lieu le mieux adapté à leurs demandes.

La formation continue : des formations professionnelles sont assurées aux membres de l'équipe d'encadrement.

RÉUNION FORMATION DE L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe pédagogique a un rôle fondamental et il s'agit d'appréhender les différentes pédagogies de ses membres, de s'en approprier collectivement ou individuellement les grandes lignes et de les adapter aux enfants dont elle a la responsabilité.

Le point sur les pratiques est fait lors d'une réunion hebdomadaire d'équipe. Cela permet d'une part de définir ensemble des orientations pédagogiques, et d'autre part se former à de nouveaux protocoles qui pourraient être décidés.

Ces réunions participent à l'élaboration du projet pédagogique, à faire le point sur chaque enfant, à prendre des décisions ou à aborder des sujets spécifiques au fonctionnement de la micro-crèche. Il s'agit aussi pour l'équipe pédagogique de proposer, innover, mettre en avant son envie d'apprendre et ainsi continuer à améliorer la pratique professionnelle.

PLACE DES PARENTS

L'accueil des familles commence dès le premier contact, le plus souvent par téléphone. Il se poursuit lors de la visite de la structure au premier rendez-vous, puis à l'inscription de l'enfant. A cette occasion, les parents sont vivement invités à faire part de leurs sentiments et ressentis à l'équipe pédagogique, favorisant ainsi la relation de confiance mutuelle.

À chaque nouvel accueil ou départ, chacun prend le temps de faire part des expériences de l'enfant, son positionnement au sein du groupe, ses progrès ou ses difficultés. Les parents profitent de ces temps privilégiés pour aborder avec l'équipe les sujets qui les interpellent.

RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

La protection maternelle et infantile : le médecin de PMI donne son avis à l'ouverture et au maintien de l'agrément de la structure. Il veille lors de la visite annuelle au respect des normes d'hygiène et sécurité, vérifie la composition de l'équipe de professionnels et conseille l'aménagement des locaux. Il a un rôle de prévention de santé publique.

La(le) directrice(teur) se concerta avec le médecin de la PMI sur le projet d'établissement et pédagogique. Le médecin référent : veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladies contagieuses ou épidémies. Il définit les protocoles d'action dans les situations d'urgence. Il organise les conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence et il assure les actions d'éducation et de promotion de santé.



L'équipe pédagogique est à votre disposition pour toute information complémentaire et pour faire évoluer ensemble la prise en charge de votre enfant.